ÉCOLE DE LA PETITE-BOURGOGNE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Réunion du lundi 15 février 2016

Procès-verbal

Présences: Mme Michèle Houpert (présidente du CÉ, Mme Zita Soares (parent), Mme Camara Fouleye (parent), Mme Christine Arrelle (enseignante), Mme Sandra Gauthier (directrice de l'école De la Petite-Bourgogne), M. Ali Bencheikh (enseignant), M. Jérôme Bascoul (parent), Mme Édith Lareau (technicienne du service de garde), Mme Chrystianne Celeste (éducatrice spécialisée).

Absences: Mme Soumia Bellali (parent), Mme Aziza Allioua (parent), Mme Linda Girard (directrice de l'organisme Amitié-Soleil), Mme Valérie Bilodeau (directrice de l'organisme Les Sccientifines), Mme Valérie Girard (psychoéducatrice).

Quorum atteint - Début de la rencontre à 18 h 14

1. Mot de bienvenue

   Mme Houpert souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

   Mme Soares souhaite ajouter un point en varia pour discuter des sorties lors de températures hivernales extrêmes.

   Mme Soares propose l'adoption de l'ordre du jour

   Mme Celeste seconde

3. Démission de madame Natasha Joseph

   Mme Joseph a envoyé un courriel à Mme Gauthier l'informant de sa démission au sein du CÉ. Mme Joseph était notre représentante au comité de parents et la personne substitut, Mme Meloche, a aussi démissionné il y a quelques semaines. Mme Gauthier demande aux parents présents si quelqu'un voudrait la remplacer pour les rencontres restantes au CÉ et au comité de parents cette année. Les membres du CÉ décident de ne pas pourvoir le poste vacant au CÉ.

   Mme Soares accepte de remplacer Mme Joseph comme représentante au comité de parents jusqu'à la fin de l'année.

4. Adoption du procès-verbal du 9 novembre 2015 et suivi

   Mme Arrelle propose l'adoption du procès-verbal tel quel

   Mme Soares seconde

5. Pour approbation

a. Convention de gestion et de réussite éducative

Mme Gauthier présente et explique la convention de gestion et de réussite éducative aux membres du CÉ (voir annexe). Mme Gauthier nomme les buts ainsi que les moyens qui seront entrepris pour y parvenir. Il y aura probablement 1 jour et demi de formation donnée aux enseignants d'ici à la fin de l'année et une demi-journée en début d'année prochaine.

Mme Houpert propose l'approbation de la convention de gestion et de réussite

Mme Lareau seconde

6. Informations

a. **Mot de la direction**

Inscriptions au préscolaire

Cinq parents se sont présentés aux portes ouvertes. Plusieurs parents d'enfants de 4-5 ans sont venus inscrire leur enfant pour septembre 2016. Nous devrions avoir quelques nouvelles inscriptions en avril car certains parents devraient déménager dans le quartier à ce moment, dans de nouvelles constructions. Une autre matinée "portes ouvertes" aura lieu demain pour les parents qui n'ont pu se présenter la dernière fois et qui souhaitaient visiter notre école. Une petite augmentation de notre clientèle au préscolaire est à prévoir pour l'année 2016-2017.

Partenariat avec McGill

Le projet se poursuit. Plusieurs étudiants de McGill viennent faire des activités avec nos élèves et professeurs à raison de 2 à 3 par semaine. Les classes participantes bénéficieront d'une sortie au Centre des Sciences de Montréal dans les prochaines semaines.

Réforme des commissaires, loi 86

Le nouveau ministre M. Morin consultera les comités de parents d'ici quelques mois. Celui-ci va de l'avant avec ce projet de loi. La nouvelle réforme devrait être en place en septembre 2016.

b. **Mot de la présidente**

Mme Houpert nous informe qu'elle a rencontré Mme Dominique Anglad, Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Mme Anglad a souligné son intérêt à venir visiter notre école, prendre le pouls de la réalité de notre milieu, tant au niveau de nos élèves que du personnel. Si nous le désirons, nous pouvons l'inviter en écrivant à son bureau de comté.

c. **Mot du personnel**

Activité récompense

L'activité récompense de la 3e étape aura lieu le mercredi 26 février prochain. Les élèves doivent avoir 70 points pour y accéder. Un film, incluant croustilles et jus, sera présenté aux élèves méritants. Mme Arrelle souligne que cette fois, il y aura moins d'élèves méritants pour l'activité

récompense. En effet, depuis le retour des fêtes, plusieurs comportements inappropriés et irrespectueux ont été observés sur la cour. Pour contrer l'émergence de cette problématique, beaucoup d'interventions ont été effectuées par l'ensemble de l'équipe-école et beaucoup de billets rouges ont été émis aux élèves.

Activité lyrique

En lien avec le partenariat pour le projet Coopéra, nous avons reçu à l'école quelques chanteurs d'opéra (3-4) ce matin dans le gymnase. Plusieurs groupes ont pu y assister et les élèves ont vraiment apprécié cette rencontre intéressante et éducative.

d. **Mot du SDG**

Journée pédagogique du 16 février

Demain, le thème de la Saint-Valentin sera abordé avec les enfants inscrits à la pédagogique.

Système d'émulation

Mme Lareau explique brièvement le système d'émulation du service de garde aux parents. Certains parents font ressortir le fait qu'un enfant peut avoir à vivre 3 systèmes différents à l'école : en classe, au service de garde et à l'extérieur (cour).

Journée pédagogique du 12 avril

Mme Lareau informe les parents que les enfants de 6-12 ans inscrits à cette journée pourront participer à un atelier à la bibliothèque Georges-Vanier sur le thème "univers spatial". Les enfants de 4-5 ans resteront à l'école mais participeront, eux aussi, à une activité sur le même thème.

Semaine de relâche

Le service de garde de l'école sera fermé durant cette semaine. Les parents devaient répondre à un sondage concernant leurs besoins pour la semaine de relâche. Cette année, l'école Ludger-Duvernay offrira le service de garde pour les élèves inscrits.

e. **Mot de la communauté**

Aucun point car Mmes Bilodeau et Girard sont absentes du CÉ.

7. Comité de parent

Aucun point car Mme Joseph a démissionné de son rôle de représentante au comité de parents.

7. Varia

Mme Soares se questionne quant au froid extrême lors de sorties avec les élèves (ex. : sortie en raquette). Mme Gauthier explique que les écoles doivent se fier à la Charte de la Société Canadienne de Pédiatrie pour décider si les élèves sortent ou non aux récréations, au dîner et lors

des sorties. La température ressentie ne doit pas excéder les -28 ^{0}C lorsque les élèves sortent à l'extérieur. Il peut arriver que les enfants restent à l'Intérieur pour la période du dîner et sortent quelques minutes aux récréations si la température tend vers le froid extrême. Évidemment, chaque membre du personnel est sensibilisé au fait que plusieurs enfants de notre école ne sont pas habillés adéquatement et redoublent de vigilance lors de grands froids.

8. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19 h 22.

Prochaine rencontre le mardi 22 mars 2016.

Sandra Gauthier	Michèle Houpert
Directrice	Présidente